



STIFTUNG AUFFANGEINRICHTUNG BVG
FONDATION INSTITUTION SUPPLETIVE LPP
FONDAZIONE ISTITUTO COLLETTORE LPP



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES 2011

Synthèse

TABLE DES MATIÈRES

1.	L'ESSENTIEL EN BREF:	4
1.1.	Ensemble de la Fondation	4
1.2.	Branche Comptes de libre passage	4
1.3.	Branche Prévoyance LPP	5
1.4.	Assurance pour les risques des personnes au chômage	5
1.5.	Branche Contrôle de la réaffiliation	6
2.	TECHNIQUE D'ASSURANCE	7
2.1.	Résultat	7
2.2.	Courbe du risque invalidité 2011	8
2.3.	Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix	9
2.3.1.	Prévoyance LPP	9
2.3.2.	Assurance pour les risques des personnes au chômage	9
3.	PLACEMENTS DE CAPITAUX	10
3.1.	Rendements ensemble du portefeuille	10
3.2.	Rendements catégories de placement	10
3.3.	Répartition des placements (allocation des actifs)	11
3.4.	Organisation des placements	11
3.5.	Stratégie de placement	11
3.6.	Afflux de capitaux	12
4.	COMPTES ANNUELS	13
4.1.	Bilan de l'ensemble de la Fondation	13
4.2.	Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation	14
5.	TÂCHES ET ORGANISATION	16
5.1.	Forme juridique et but	16
5.2.	Missions	16
5.3.	Organisation et organigramme	16
5.4.	Conseil de fondation 31.12.2011 (mandat du 1.1.2008 au 31.12.2011)	17
6.	ORGANES D'EXÉCUTION / ADRESSES	18

AVANT-PROPOS

Au cours de cette troisième année d'autonomie complète, la Fondation institution supplétive LPP a également travaillé avec succès dans toutes les branches. En dépit de la situation difficile sur les marchés des capitaux, les stratégies peu risquées mises en œuvre ont permis d'accroître légèrement le taux de couverture. En outre, l'introduction des nouvelles bases actuarielles LPP 2010 a également permis d'améliorer la stabilité financière de la fondation. Sur le plan des tâches administratives, la migration de l'ensemble des opérations sur le nouveau système de gestion Apollo a permis des progrès qualitatifs et quantitatifs dans la branche contrôle de la réaffiliation. Le Conseil de fondation a appris à son grand regret le départ pour raisons de santé de Markus Stieger, son directeur de longue date.

Après une phase de consolidation, la Fondation institution supplétive a renoué avec le succès grâce aux importants jalons posés. Le Conseil de fondation a en effet notamment décidé d'introduire les bases techniques LPP 2010. Avec un taux d'intérêt technique de 3,0% dans la branche LPP et de 2,5% dans la branche AC, l'institution supplétive est fondamentalement bien armée dans le secteur passif. Etant donné la faiblesse persistante des taux, la structure particulière du portefeuille et le faible substrat d'assainissement qui en résulte, d'autres mesures sont cependant encore prévues dans un avenir proche.

Dans le contexte de persistance de la crise de la dette souveraine européenne et des turbulences occasionnées par celle-ci sur les marchés financiers et des changes, le rendement global de 2,4% des placements de capitaux de l'institution supplétive pour l'année 2011 peut être considéré comme extrêmement satisfaisant. Durant l'exercice, les stratégies de placement et leur mise en œuvre se sont avérées optimales dans les trois branches, car, en dépit de l'effondrement des marchés des actions et du niveau record du cours du franc suisse atteint au mois d'août, le rendement annuel n'a été négatif que très peu de temps. En fin de compte, l'objectif de rendement a été dépassé dans les trois branches, ce qui a permis de faire passer le taux de couverture au 31.12.2011 à 103,96%, un chiffre en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Sur le plan des tâches administratives, l'institution supplétive a réalisé de nouvelles avancées. Au printemps 2011, la branche contrôle de réaffiliation a migré sur le système de gestion Apollo et est désormais gérée de manière strictement orientée processus, à l'instar des comptes de libre passage. En cette période, cette amélioration qualitative est absolument réjouissante.

En ce qui concerne les coûts, on constate une légère augmentation dans l'Overhead et une légère baisse dans l'exécution. Soulignons en particulier que la branche CLP a pu à nouveau réduire ses charges, la branche LPP les a maintenues au niveau de l'exercice précédent, tandis que la branche assurance pour les risques des personnes au chômage affiche une hausse en raison de frais de projets accrus. Le contrôle de réaffiliation, pour lequel le nouveau système permet à présent la transparence des coûts, présente des frais en légère hausse.

D'une manière générale, l'Institution supplétive est en très bonne forme, une bonne situation à laquelle ont contribué l'engagement à tous les niveaux et la parfaite coopération entre tous les organes. La fondation bénéficie donc de la meilleure base pour continuer à prospérer.

Ruedi Steiger
Président du Conseil de fondation

Max Meili
Directeur

1. L'ESSENTIEL EN BREF:

1.1. Ensemble de la Fondation

L'effectif des titulaires de comptes et assurés actifs s'est accru de 2,6% pour atteindre 927'529 personnes, tandis que le nombre de rentes versées a augmenté de 6,9% pour passer à 7'449.

La fortune de prévoyance s'est accrue de 10,6% pour atteindre 7.24 milliards de francs.

Les placements de capitaux ont obtenu un rendement de 2,59%; le degré de couverture 2011 a ainsi augmenté de 103,61% à 103,96%.

Chiffres clés de l'ensemble de la Fondation	2011	2010	Ecart
Nombre de comptes/assurés actifs	927'529	904'049	2.6%
Nombre de rentes versées	7'449	6'965	6.9%
Nombre d'employeurs affiliés	20'483	22'653	-9.6%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	7'239'530'437.90	6'545'091'059.36	10.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	6'963'694'196.69	6'317'227'296.81	10.2%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	47'972'478.66	86'153'995.57	-44.3%
Frais administratifs *	21'280'635.11	21'472'157.25	-0.9%
Rendement sur le capital moyen investi	2.59%	3.23%	-20.0%
Degré de couverture: effectif	103.96%	103.61%	0.3%
Degré de couverture: théorique	113.18%	114.23%	-0.9%

* hors frais de gestion de fortune

1.2. Branche Comptes de libre passage

Le nombre de comptes a augmenté de 5,7% pour passer à 767'754.

La fortune de prévoyance s'est accrue de 10,6% pour atteindre 5'381 millions de francs.

Les frais administratifs par compte s'élèvent à 8,11 francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 2,31% (année précédente: 3,20%).

Chiffres clés CLP	2011	2010	Ecart
Nombre de comptes	767'754	726'136	5.7%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	5'381'205'123.54	4'867'222'445.29	10.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	5'232'757'744.10	4'748'274'697.88	10.2%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	29'499'632.03	74'235'665.29	-60.3%
Frais administratifs *	6'226'936.76	7'040'538.00	-11.6%
Frais administratifs par compte en CHF	8.11	9.70	-16.4%
Rendement sur le capital moyen investi	2.31%	3.20%	-27.7%
Degré de couverture: effectif	102.84%	102.51%	0.3%
Degré de couverture: théorique	112.00%	113.40%	-1.2%

* hors frais de gestion de fortune

Conformément à la décision du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne en premier lieu sur les possibilités financières de la fondation et ensuite sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives. Pour cette raison, et parce que le niveau des intérêts était généralement très bas au cours de l'exercice sous revue, un taux d'intérêt de 1,0% a été crédité sur les comptes de libre passage pendant toute l'année 2011

Les comptes clôturent sur un bénéfice de 29.5 millions de francs, lequel est attribué dans son intégralité aux réserves pour fluctuation de valeur.

1.3. Branche Prévoyance LPP

Le nombre d'assurés a reculé de 0,6% pour atteindre 29'113. Avec 20'483, le nombre d'affiliations/entreprises (y compris affiliations sans assurés) accuse une nette baisse.

La fortune de prévoyance a progressé de 11,6% pour atteindre 1'371 millions de francs.

Le résultat du risque (y compris les provisions techniques) est à nouveau nettement négatif. L'évolution du risque durant l'exercice sous revue a été marquée, d'une part, par la non-couverture des frais engendrés lors des départs à la retraite (taux de conversion légal) et, d'autre part, par l'introduction des bases techniques LPP 2010 qui a entraîné des charges exceptionnelles qui, cependant, permettent de renforcer la stabilité financière de la branche LPP (réduction du taux d'intérêt technique de 3,5% à 3,0 % au cours de l'exercice précédent).

Les frais administratifs par assuré sont restés inchangés à 389 francs.

Les placements de capitaux ont obtenu un rendement de 3,9% (année précédente: 3,4 %). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2,0% (année précédente: 2,0%).

Les comptes affichent un bénéfice de 14,0 millions de francs, lequel est attribué dans son intégralité aux réserves pour fluctuation des cours.

Chiffres clés LPP	2011	2010	Ecart
Nombre d'assurés actifs	29'113	29'277	-0.6%
Nombre de rentes versées	3'175	2'781	14.2%
Nombre d'employeurs affiliés	20'483	22'653	-9.6%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'371'372'803.50	1'229'120'119.97	11.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	1'304'086'452.59	1'175'787'598.93	10.9%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	13'953'829.87	7'207'461.54	93.6%
Frais administratifs *	12'576'838.05	12'483'449.10	0.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	389.52	389.40	0.0%
Rendement sur le capital moyen investi	3.92%	3.41%	14.9%
Degré de couverture: effectif	105.16%	104.54%	0.6%
Degré de couverture: théorique	117.50%	117.50%	0.0%

* hors frais de gestion de fortune

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum prescrit par la loi. Les rentes de vieillesse n'ont pas été adaptées à l'évolution des prix. En 2012, l'avoir de vieillesse des actifs est rémunéré au taux minimal LPP de 1,5% (contre 2,0% en 2011).

1.4. Assurance pour les risques des personnes au chômage

En raison du recule du chômage par rapport à l'année précédente, le nombre d'assurés a diminué de 12% à 130'662 personnes.

La fortune de prévoyance s'est accrue de 8,5% pour atteindre 487,0 millions de francs.

Le résultat du risque (y compris les provisions techniques) est à nouveau légèrement négatif. L'évolution du risque durant l'exercice sous revue a été marquée, d'une part, par l'augmentation des recettes de cotisations et, d'autre

part, par l'introduction des bases techniques LPP 2010 qui a entraîné des charges exceptionnelles qui, cependant, permettent de renforcer la stabilité financière de la branche assurance pour les risques des personnes au chômage. L'augmentation des cotisations de risque est imputable à l'application d'un taux de cotisation accru de 2,5% durant toute l'année (l'année précédente, uniquement à partir de juin) qui a pu compenser les recettes en baisse du fait du recul du chômage.

Les frais administratifs par rente versée s'élèvent à environ 457 francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 2,3% (année précédente: 3,2%).

Les comptes clôturent sur un bénéfice de 4,5 millions de francs, lequel est attribué dans son intégralité aux réserves pour fluctuation de valeur.

Chiffres clés AC	2011	2010	Ecart
Nombre d'assurés actifs	130'662	148'636	-12.1%
Nombre de rentes versées	4'274	4'184	2.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	486'952'510.86	448'748'494.10	8.5%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	426'850'000.00	393'165'000.00	8.6%
Excédent de recettes avant dissolution de la réserve pour fluctuation des cours	4'519'016.76	4'710'868.74	-4.1%
Frais administratifs *	1'954'871.50	1'573'326.10	24.3%
Frais administratifs par rente versée en CHF	457.39	376.03	21.6%
Rendement sur le capital moyen investi	2.25%	3.21%	-29.8%
Degré de couverture: effectif	114.08%	114.14%	0.0%
Degré de couverture: théorique	114.40%	114.40%	0.0%

* hors frais de gestion de fortune

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum prescrit par la loi.

1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation

Toutes les institutions de prévoyance ont l'obligation d'annoncer à la Fondation institution supplétive LPP la dissolution des contrats d'affiliation.

Le nombre d'annonces reçues a fortement augmenté en 2011, de même que le nombre des mises en demeure. En revanche, le nombre d'annonces pour affiliation d'office est faible.

En 2001, les frais administratifs par annonce reçue ont enregistré un net recul, du fait du grand nombre d'annonces; ils se montent à 26 francs.

Chiffres clés CR	2011	2010	Ecart
Nombre de déclarations	19'942	12'932	54.2%
Frais administratifs *	521'988.80	374'844.05	39.3%
Frais administratifs par déclaration en CHF	26.18	28.99	-9.7%

* hors frais de gestion de fortune

2. TECHNIQUE D'ASSURANCE

2.1. Résultat

L'année sous revue clôture sur un bénéfice de 48 millions de francs.

- > Avec 63 millions de francs, le produit des intérêts est certes nettement inférieur à celui de l'année précédente. Mais du fait des événements survenus sur les marchés des capitaux (crise de la dette souveraine en Europe), ce recul est nettement plus modéré que ce que l'on pouvait craindre.
- > Le résultat du risque, qui se monte à -15 millions de francs est en léger repli par rapport à l'exercice précédent. L'évolution du risque durant l'exercice sous revue a été marquée, d'une part, par une nette augmentation des recettes de cotisations et, d'autre part, par l'introduction des bases techniques LPP 2010 qui a cependant engendré des charges exceptionnelles destinées à améliorer la stabilité financière de la fondation (réduction du taux d'intérêt technique à 3,0 % dans la branche LPP au cours de l'exercice précédent). Cette hausse des cotisations de risque est à attribuer à l'augmentation des cotisations dans la branche assurance pour les risques des personnes au chômage, où le taux de cotisation porté à 2,5% et appliqué durant toute l'année (uniquement à partir de juin l'année précédente) a pu surcompenser les produits en baisse du fait du chômage en recul.
- > Le résultat des coûts est légèrement négatif, la branche CLP ayant renoncé totalement à percevoir des cotisations de coûts et la branche LPP ayant appliqué un taux de cotisation nettement plus faible que l'année précédente. Malgré tout, la branche LPP a pu cette année encore renoncer à la couverture du déficit par le Fonds de garantie.

Composition du résultat de l'ensemble de la Fondation	2011 CHF	2010 CHF	Ecart
Résultat des intérêts	63'468'592.85	95'196'049.28	-33.3%
Résultat net des placements de la fortune	163'313'176.54	188'198'639.31	-13.2%
Rémunération du capital épargne	-62'598'583.69	-58'328'590.03	7.3%
Rémunération des réserves mathématiques	-14'959'000.00	-14'144'000.00	5.8%
Intérêt gagné sur compensation du renchérissement	3'519'000.00	2'983'000.00	18.0%
Constitution provision pour protection du capital	-25'806'000.00	-23'513'000.00	9.8%
Résultat du risque	-14'613'410.37	-18'559'049.23	-21.3%
Cotisations de risque (y compris contributions au renchérissement)	85'244'252.93	76'829'374.41	11.0%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	511'713.90	3'369'926.45	-84.8%
Montants des sinistres *	-100'369'377.20	-98'758'350.09	1.6%
Résultat des frais	-354'456.69	10'247'360.44	-103.5%
Contributions aux frais de gestion	13'573'130.77	25'467'259.93	-46.7%
Produit de prestations fournies	7'353'047.65	6'252'257.76	17.6%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	0.00	0.00	-----
Frais administratifs	-21'280'635.11	-21'472'157.25	-0.9%
Résultat actuariel intermédiaire	48'500'725.79	86'884'360.49	-44.2%
Résultat de diverses recettes et dépenses	-527'813.03	-730'364.92	-27.7%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	47'972'478.66	86'153'995.57	-44.3%

* y compris modification provision pour taux de conversion de 11,2 millions de francs (10,4 millions l'année précédente) et charges exceptionnelles de 19,2 millions de francs engendrées par l'introduction de LPP 2010 (l'année précédente, 18,8 millions de francs engendrés par la réduction du taux d'intérêt technique de 3,5% à 3,0% dans la branche Prévoyance LPP)

2.2. Evolution du risque invalidité 2011

Globalement, le nombre de cas d'invalidité (augmentations du degré d'invalidité et versements en capital inclus) pour lesquels une prestation a été versée pour la première fois au cours de l'année sous revue a baissé de quelque 13% (l'année précédente, il était en augmentation de 49%). Le nombre élevé de bénéficiaires de rentes enregistré l'année précédente était principalement imputable à l'élimination des suspens dans la gestion. Le même phénomène ne s'est pas reproduit au cours de l'exercice sous revue.

Nouveaux cas d'invalidité	2011 Nombre	2010 Nombre	Ecart
Prévoyance LPP	92	98	-6.1%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	279	328	-14.9%
Total	371	426	-12.9%

Les faits suivants revêtent de l'importance pour l'appréciation de l'évolution du risque invalidité:

- > **Décalage dans le temps:** la période entre la naissance du droit à la prestation (année de la naissance du droit) et le premier versement de la prestation s'élève, pour les effectifs de l'Institution supplétive, en moyenne à environ 4.5 ans.
- > **Cas en suspens dans l'administration:** du fait du manque de ressources dans l'administration, il est possible qu'un nombre plus faible de cas pour lesquels la prestation est versée pour la première fois, soit traité et que, par conséquent, le nombre de cas de prestations en suspens augmente fortement. Au cours de l'exercice sous revue, leur nombre est resté pratiquement constant.
- > **Pratique restrictive de l'AI:** la pratique plus restrictive de l'assurance invalidité souvent citée devrait se manifester dans un recul général des nouveaux rentiers. Cependant, un tel effet n'est actuellement pas encore perceptible.
- > **Marché du travail tendu:** cette situation se manifestera avant tout dans la branche assurance pour les risques des personnes au chômage. le nombre élevé de demandeurs d'emploi des années 2009 et 2010 se traduira par un effectif de nouveaux rentiers plus important dans deux ans au plus tard (voir «décalage dans le temps» ci-dessus).

2.3. Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix

2.3.1. Prévoyance LPP

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été négatif au cours de la période pertinente pour le calcul, le Conseil de fondation a décidé qu'il n'y aurait pas d'adaptation au 01.01.2012.

Il a été renoncé à l'adaptation des rentes de vieillesse et de risque après l'âge de la retraite pour les raisons suivantes:

- > Le degré de couverture théorique n'est pas atteint.
- > Les perspectives incertaines des marchés de capitaux exigent une grande retenue.
- > Les rentes reposent sur une rémunération de 3,0%, alors que les avoirs de vieillesse des actifs sont respectivement rémunérés en 2011 et en 2012 au taux d'intérêt minimal LPP de 2,0% et de 1,5%.

2.3.2. Assurance pour les risques des personnes au chômage

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été négatif au cours de la période pertinente pour le calcul, il n'y a pas eu d'adaptation au 01.01.2012.

Dans la branche assurance pour les risques des personnes au chômage, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge de la retraite.

3. PLACEMENTS DE CAPITAUX

3.1. Rendements ensemble du portefeuille

Dans le contexte de persistance de la crise de la dette souveraine européenne et des turbulences occasionnées par celle-ci sur les marchés financiers et des changes, le rendement global de 2,6% des placements en capitaux de l'institution supplétive pour l'année 2011 peut être considéré comme extrêmement satisfaisant. Durant l'exercice, les stratégies de placement et leur mise en œuvre se sont avérées optimales dans les trois branches. En dépit de l'effondrement des marchés des actions et du niveau record du cours du franc suisse atteint au mois d'août, le rendement annuel n'a été négatif que très peu de temps et dans une très faible mesure. En fin de compte, les objectifs de rendement ont pu être dépassés dans les trois branches.

Par rapport à l'indice de référence également, on obtient un résultat positif de +0,4 point de pourcentage. Ce résultat satisfaisant est principalement dû aux différentes allocations des portefeuilles et de l'indice de référence.

Etant donné que les taux d'intérêt, déjà faibles fin 2010, ont atteint des plus bas absolus fin 2011, les obligations ont terminé l'année avec une plus-value de 7,5%. De même, les investissements dans l'immobilier suisse ont une fois encore permis de gagner de l'argent (indice de référence +6,9%). Tous les placements dans d'autres valeurs réelles se sont nettement dépréciés en 2011.

Par rapport au capital investi en moyenne de 6,59 milliards de francs, l'année 2011 a enregistré un rendement global de 2,6%.

Évolution du rendement	2011	2010
Prévoyance LPP	3.9%	3.4%
Comptes de libre passage	2.3%	3.2%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	2.3%	3.2%
Total	2.6%	3.2%

3.2. Rendements catégories de placement

Catégorie de placements	Part de la fortune			Performance 2011	
	en mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Benchmark
Liquidités/marché monétaire CHF	1'587.18	22.5%	20.8%	0.3%	0.2%
Obligations Suisse	2'437.13	34.6%	34.1%	7.5%	7.5%
Obligations monde	1'223.96	17.4%	17.8%	4.1%	7.6%
Actions Suisse	252.23	3.6%	3.4%	-7.8%	-7.7%
Actions monde	680.55	9.7%	9.7%	-4.8%	-5.2%
Actions marchés émergents	53.04	0.8%	1.0%	-17.2%	-18.2%
Valeurs immobilières Suisse	455.94	6.5%	7.0%	4.8%	6.9%
Valeurs immobilières monde	122.14	1.7%	2.0%	0.2%	-8.6%
Hedge Funds*	189.87	2.7%	3.0%	0.2%	-9.2%
Matières premières	87.94	1.2%	1.2%	1.5%	-0.7%
FX Overlay	-46.43	-0.7%	-----	-----	-----
Total global	7'043.55	100.0%	100.0%	2.4%	2.0%

* performance des Hedge Funds à fin novembre 2011

La performance 2011 calculée selon la méthode TWR quotidienne est de 2,4% pour l'ensemble de la fortune de la fondation (contre 3,2% l'année précédente), ce qui constitue une surperformance de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'indice de référence.

3.3. Répartition des placements (allocation des actifs)

En raison de la définition relativement étroite des fourchettes pour les stratégies de placement des trois branches, l'allocation des actifs revêt une importance mineure.

En raison de la fermeté du franc suisse, les investissements en obligations et actions monde dans les trois branches se sont rapprochés des fourchettes inférieures. Dès lors, nous avons procédé à des achats qui ont grevé les liquidités pour revenir à l'allocation d'actifs stratégiques.

La modification de la stratégie de placement CLP en date du 01.10.2011 a entraîné une diminution de la capacité de risque et donc une réduction des valeurs réelles au profit des placements à revenu fixe. En octobre, nous avons acheté des obligations pour un montant de 138 millions de francs et vendu des actions Suisse pour 15 millions de francs, des actions monde pour 80 millions et des commodities pour 40 millions.

Après l'intervention de la Banque nationale suisse sur le marché des changes, par la fixation d'un cours plancher EUR/CHF de 1,20, elle a à nouveau entraîné des allocations relativement élevées en obligations et en actions monde. Une partie des titres achetés au cours du premier semestre ont donc été revendus avec plus-value.

3.4. Organisation des placements

Au milieu de l'année, une réorganisation a eu lieu dans le secteur des matières premières. Les investissements existants dans des fonds de Tiberius, de la Deutsche Bank et de Macquarie ainsi que le swap avec UBS ont été cédés au profit de deux fonds (Vontobel Belvista Commodity Fund et Morgan Stanley Diversified Backwardated Fund). Le mandat de conseil de DL Investment Partners dans ce secteur a été résilié à fin mai 2011. Les deux nouveaux investissements ont été sélectionnés à l'issue d'une procédure d'adjudication organisée avec Ecofin Investment Consulting.

En janvier 2011, les placements dans des hedge funds ont été investis dans un «Relative Value Fund of Funds» (SSARIS), sur recommandation du conseil Harcourt. Les autres placements dans des hedge funds ont été réduits en conséquence. Nous n'avons en effet pas augmenté l'allocation dans cette catégorie de placements.

3.5. Stratégie de placement

A partir du 01.01.2011, la couverture de change a été étendue dans les trois branches. Ainsi, les risques de change (EUR, USD, GBP, JPY, CAD, AUD, SEK, DKK) dans les secteurs Obligations monde, Actions monde, Hedge Funds et Commodities sont désormais couverts à 85% (avec une fourchette allant de 75% à 95%) dans le cadre d'un FX Overlay. Les opérations de couverture de change sont effectuées via un système de négoce électronique selon le principe de la meilleure exécution. A la fin de l'année, un spécialiste externe des changes, Record Currency Management plc., qui prendra en charge la gestion des changes de l'institution supplétive selon des principes et directives fixés à l'avance, a été choisi.

Lors de sa séance du 16.09.2011, le Conseil de fondation a en outre décidé une légère modification de sa stratégie de placement CLP, avec effet au 01.10.2011. Désormais, le taux de couverture critique CLP ne sera plus fixe à 95%; il dépendra du niveau des taux du moment et donc, de la capacité d'assainissement fixée. Cela influencera la stratégie de placement dynamique, fonction de la capacité de risque. Le faible niveau des taux d'intérêt en 2011 a réduit la capacité de risque dans la branche CLP, ce qui a entraîné une réduction des investissements dans les valeurs réelles.

Le tableau suivant montre les stratégies de placement qui s'appliquaient en 2011 pour les différentes branches:

Stratégie de placement 2011	Total	LPP	CLP*		AC*
			01.01. - 30.09.	01.10. - 31.12.	
Liquidités/marché monétaire CHF	20.8%	1.0%	25.0%	25.0%	25.0%
Obligations Suisse	34.1%	45.0%	29.0%	32.0%	29.0%
Obligations monde	17.8%	21.5%	16.5%	17.0%	16.5%
Actions Suisse	3.4%	5.0%	4.0%	3.0%	4.0%
Actions monde	9.7%	12.5%	10.5%	9.0%	10.5%
Actions marchés émergents	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
Valeurs immobilières monde	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
Hedge Funds	3.0%	3.0%	3.0%	3.0%	3.0%
Matières premières	1.2%	2.0%	2.0%	1.0%	2.0%
FX Overlay	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

* stratégie de placement dynamique

Toute stratégie de placement comporte des fourchettes tactiques pour les diverses catégories afin de prévenir un écart trop important par rapport à la stratégie. Comme il ressort du tableau d'ensemble ci-après au niveau de la totalité de la fortune, les valeurs se situent en fin d'année dans les limites des fourchettes définies.

Allocation de placement (ensemble de la Fondation)	Stratégie	Fourchettes*		Valeur marchande en CHF 31.12.2011	Quote part effective
		min.	max.		
Liquidités/marché monétaire CHF	20.8%	17.2%	25.7%	1'587'183'495	22.5%
Obligations Suisse	34.1%	29.9%	38.3%	2'437'133'239	34.6%
Obligations monde	17.8%	15.7%	19.8%	1'223'959'021	17.4%
Actions Suisse	3.4%	2.4%	4.4%	252'226'732	3.6%
Actions monde	9.7%	7.6%	11.9%	680'554'456	9.7%
Actions marchés émergents	1.0%	0.1%	1.9%	53'036'752	0.8%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	2.0%	9.8%	455'941'890	6.5%
Valeurs immobilières monde	2.0%	0.0%	2.9%	122'135'640	1.7%
Hedge Funds	3.0%	2.0%	4.0%	189'872'168	2.7%
Matières premières	1.2%	0.2%	2.2%	87'938'941	1.2%
FX Overlay	-----	-----	-----	-46'428'020	-0.7%
Total placements de capitaux				7'043'554'315	100.0%

* pondéré, basé sur les fourchettes des différentes branches

3.6. Afflux de capitaux

En 2011, l'afflux de capitaux net s'est monté à environ 529 millions de francs (année précédente: 357 millions de francs). Ce chiffre a été de quelque 403 millions de francs (année précédente: 222 millions) pour les comptes de libre passage, de 97 millions pour la prévoyance LPP (année précédente: 113 millions) et de 29 millions pour l'assurance-chômage (année précédente: départ de 22 millions de francs).

Afflux net de capitaux *	2011 en CHF	2010 en CHF	Ecart
Total net	528'902'266.38	357'054'559.24	48.1%
LPP net	96'913'171.52	112'863'188.18	-14.1%
CLP net	403'480'450.51	222'501'950.27	81.3%
AC net	28'508'644.35	21'689'420.79	31.4%

* cotisations moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales, ni régularisations, sans contrôle de la réaffiliation

4. COMPTES ANNUELS

4.1. Bilan de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF
ACTIF			
Placement de la fortune		7'315'563'999.16	6'642'169'399.53
Liquidités		103'078'707.89	97'315'317.70
Liquidités (1)		79'158'023.67	72'353'444.51
Liquidités (2)		23'920'684.22	24'961'873.19
Créances sur les cotisants		131'352'400.41	138'432'743.45
Autres créances		31'958'766.81	24'514'330.73
Avoirs auprès tiers		252'213.95	198'038.22
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions		1'312'284.95	4'030'716.29
Avoirs auprès du Fonds de garantie		30'120'765.31	19'936'099.22
Avoirs auprès de destinataires		273'502.60	349'477.00
Placements de capitaux		7'043'554'314.99	6'375'977'294.06
Liquidités/marché monétaire CHF		1'587'183'494.71	1'433'675'433.81
Obligations Suisse		2'437'133'239.05	2'001'671'439.25
Obligations monde		1'223'959'020.81	1'043'339'646.62
Actions Suisse		252'226'732.05	266'965'083.95
Actions monde		680'554'455.74	691'250'780.56
Actions marchés émergents		53'036'752.35	64'574'376.02
Matières premières		87'938'941.45	151'891'651.42
Hedge Funds		189'872'168.42	168'149'831.39
Valeurs immobilières Suisse		455'941'890.47	491'364'289.34
Valeurs immobilières monde		122'135'640.00	0.00
FX Overlay		-46'428'020.06	63'094'761.70
Matériel d'exploitation		5'619'809.06	5'929'713.59
Actifs de régularisation		4'850'486.40	6'236'835.75
Total des actifs		7'320'414'485.56	6'648'406'235.28
PASSIF			
Engagements		77'083'256.44	101'569'126.47
Prestations de libre passage et rentes		45'285'887.89	40'852'946.25
Autres engagements		31'797'368.55	60'716'180.22
Passifs de régularisation		637'353.94	567'939.30
Réserve de contributions patronales		241'854.65	203'599.15
Provisions non techniques		2'921'582.63	974'511.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		6'963'694'196.69	6'317'227'296.81
Capital de prévoyance assurés actifs		5'955'274'196.69	5'463'193'296.81
Capital de prévoyance rentiers		597'840'000.00	516'207'000.00
Provisions techniques		410'580'000.00	337'827'000.00
Réserve pour fluctuation des cours		275'831'241.21	227'858'762.55
Fonds disponibles/découvert (dont CHF 5'000.00 capital de fondation)		5'000.00	5'000.00
Capital de la Fondation		5'000.00	5'000.00
Total des passifs		7'320'414'485.56	6'648'406'235.28

4.2. Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	2011 CHF	2010 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		200'414'971.14	194'007'742.94
Cotisations salariés		86'180'214.29	82'501'024.05
Cotisations employeurs		107'768'499.16	103'543'279.94
Dépôts uniques et sommes de rachat		3'087'690.80	1'941'013.00
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12		511'713.90	3'369'926.45
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge		2'802'480.69	2'628'390.50
Versements à la réserve de contributions patronales		64'372.30	24'109.00
Prestations d'entrée		1'322'286'543.15	1'104'412'575.48
Dépôts de libre passage		1'319'942'073.30	1'102'290'442.72
Paiements versements anticipés EPL/divorce		2'344'469.85	2'122'132.76
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		1'522'701'514.29	1'298'420'318.42
Prestations réglementaires		-201'511'379.34	-164'760'766.59
Rentes de vieillesse		-15'309'396.40	-11'821'973.35
Rentes de survivants		-3'633'840.80	-3'370'864.25
Rentes d'invalidité		-20'388'615.25	-20'640'921.85
Rentes pour enfants		-2'673'990.50	-2'852'763.35
Prestations en capital lors de la retraite		-134'954'648.65	-104'005'096.20
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité		-24'550'887.74	-22'069'147.59
Prestations de sortie		-771'529'222.26	-755'507'679.39
Prestations de libre passage à la sortie		-725'446'455.94	-720'381'579.85
Versements anticipés EPL/divorce		-18'336'105.21	-17'038'804.09
Versements à la dissolution du contrat		-27'746'661.11	-18'087'295.45
Flux allant aux prestations et versements anticipés		-973'040'601.60	-920'268'445.98
Dissolution/constitution		-646'572'647.22	-470'091'387.87
capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations			
Dissolution/constitution de capital de prév. assurés actifs		-429'551'829.23	-266'988'091.34
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers		-81'633'000.00	-72'163'000.00
Dissolution/constitution de provisions techniques		-72'753'000.00	-72'616'000.00
Rémunération du capital épargne		-62'598'583.69	-58'328'590.03
Dissolution/constitution de réserves de cotisations		-36'234.30	4'293.50
Dépenses d'assurances		-441'418.54	-532'062.10
Cotisations au Fonds de garantie		-441'418.54	-532'062.10
Résultat net de la partie assurance		-97'353'153.07	-92'471'577.53
Résultat net du placement de la fortune		163'313'176.54	188'198'639.31
Intérêts encaissés sur les liquidités		247'067.06	291'598.87
Intérêts des autres créances		1'212'509.00	1'487'519.36
Rémunération des placements de capitaux		170'408'826.96	193'175'699.25
Résultat liquidités/marché monétaire CHF		6'803'592.34	7'673'238.48
Résultat obligations Suisse		159'488'386.05	72'361'338.56
Résultat obligations monde		52'683'049.35	-30'702'421.64
Résultat actions Suisse		-19'539'170.89	7'741'434.89
Résultat actions monde		-31'285'153.80	9'532'750.09
Résultat actions marchés émergents		-11'052'037.07	3'911'379.27
Résultat matières premières		4'230'208.05	22'249'166.57
Résultat Hedge Funds		463'718.64	-19'593'252.19
Résultat valeurs immobilières Suisse		19'949'508.80	35'163'691.49
Résultat valeurs immobilières monde		-1'075'656.05	0.00
Résultat FX Overlay		-10'268'456.93	84'838'359.85
Résultat autres recettes/dépenses		10'838.47	13.88
Dépenses de gestion de la fortune		-6'996'770.90	-5'497'029.24
Charges d'intérêts		-1'558'455.58	-1'259'148.93

Dissolution/constitution de provisions non techniques	-1'947'071.63	150'852.25
Autres recettes	35'189'318.66	30'512'656.55
Produit de prestations de services fournies	7'423'027.65	12'710'717.76
Autres recettes	27'766'291.01	17'801'938.79
Autres charges	-29'949'156.73	-18'767'355.05
Charges administratives	-21'280'635.11	-21'472'157.25
<i>Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours</i>	<i>47'972'478.66</i>	<i>86'151'058.28</i>
Modification de la réserve pour fluctuation des cours	-47'972'478.66	-86'151'058.28
Constitution de la réserve pour fluctuation des cours	-47'972'478.66	-86'151'058.28
Dissolution de la réserve pour fluctuation des cours	0.00	0.00
Résultat annuel	0.00	0.00

5. TÂCHES ET ORGANISATION

5.1. Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance du secteur privé, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP), par les organisations faitières des travailleurs et des employeurs¹. Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de «Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'Institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)».

5.2. Missions

L'art. 60 al. 2 et 5 et l'art. 11 al. 3bis LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP.

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- > «Comptes de libre passage» (art. 60 al. 5 LPP);
- > «Prévoyance LPP» (art. 60 al. 2 let. a, b, c et d LPP);
- > «Assurance pour les risques des personnes au chômage» (art. 60 al. 2 let. e LPP) et
- > «Contrôle de la réaffiliation» (art. 11 al. 3bis LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1 al. 2 let. e de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54 al. 4 LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la fondation peut rendre des décisions (art. 60 al. 2bis LPP)

5.3. Organisation et organigramme

Depuis le 1er janvier 2009, la fondation accomplit toutes les tâches administratives avec son organisation propre, laquelle comprenait environ 140 personnes fin 2011.

Les placements de capitaux sont gérés par différents établissements bancaires et gestionnaires de portefeuilles, sous la direction du domaine placements de capitaux.

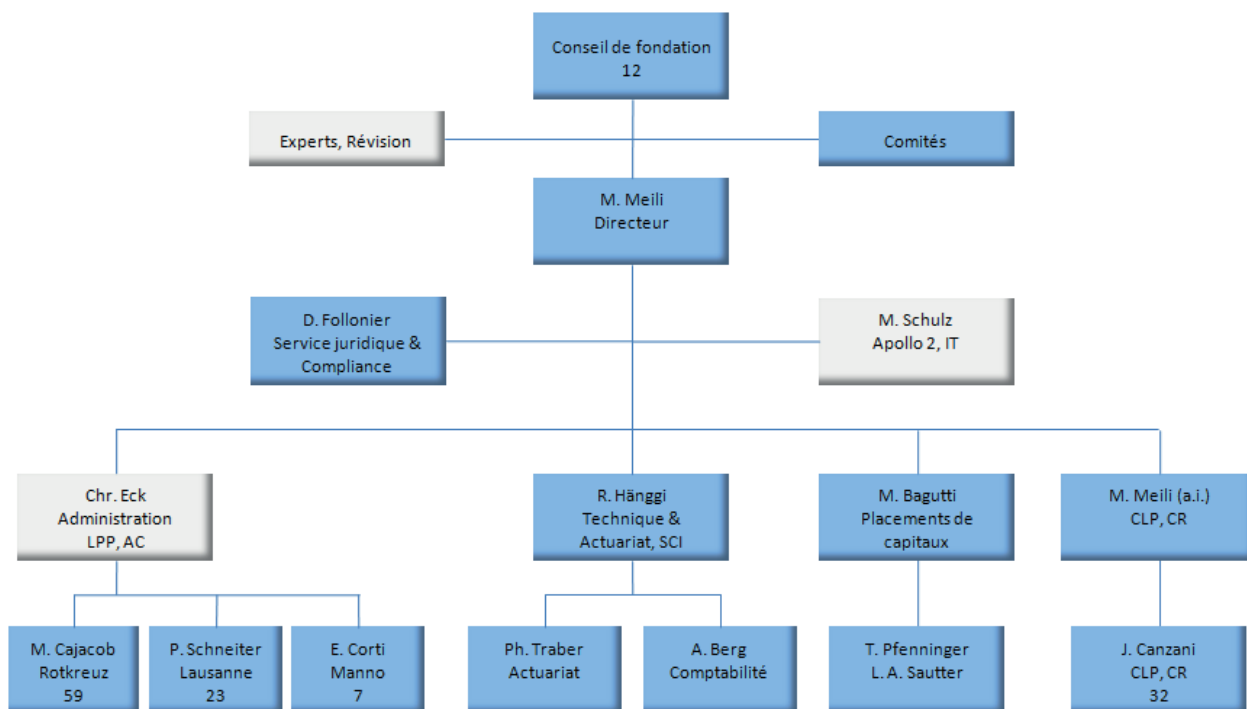
Dans le domaine contrôle des placements, la fondation reçoit l'appui de PPCmetrics SA, dans le domaine comptabilité des titres et Global Custody celui d'UBS SA et, pour les questions juridiques, celui du Dr. Hans-Ulrich Stauffer. Le rôle d'expert en assurances pensions est assuré par Patrick Spuhler, Swisssanto Prévoyance SA. La société de révision est Ernst & Young SA, Zurich.

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix membres sont délégués par les associations faitières des travailleurs et des employeurs.

Pour le seconder dans sa mission, le Conseil de fondation a institué des comités chargés de différentes tâches.

¹ Les associations fondatrices étaient: l'Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), l'Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), l'Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), l'Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

Fin 2011, l'organisation était la suivante:



5.4. Conseil de fondation 31.12.2011 (mandat du 1.1.2008 au 31.12.2011)

Représentants des travailleurs

Ruedi Steiger (président)	Syndicat des services publics, SSP, Zurich
Franz Cahannes	Unia, Zurich
Dr. Martin Flügel	Travail.Suisse, Berne
Kurt Rüttimann	Travail.Suisse, Baden
Dr. Doris Bianchi	Union syndicale suisse, Berne

Représentants des employeurs

Kurt Gfeller (vice-président)	Union suisse des arts et métiers, Berne
Urs-Peter Amrein	GastroSocial, Aarau
Dr. Andreas Lüthi	proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
Prof. Dr. Roland A. Müller	Union patronale suisse, Zurich
François Gumy	Gérant Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne

Représentants des pouvoirs publics

Fabio Aspalì	Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
Anton Streit	Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

6. ORGANES D'EXÉCUTION / ADRESSES

Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance pour les risques des personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	021/340 63 33
Agence régionale de la Suisse romande	E-mail:	lausanne@chaeis.ch
Passage St-François 12	Banque	Credit Suisse Zurich, BC 4835
Case Postale 6183	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
1002 Lausanne	IBAN	CH40 0483 5175 6337 7100 0

Compétente pour: GE, JU, NE, VD
BE, VS, FR (districts francophones)

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione istituto collettore LPP	Tél.:	091/610 24 24
Agenzia regionale della Svizzera italiana	E-mail:	manno@chaeis.ch
Stabile «Gerra 2000»	Banca	Credit Suisse Zurich, BC 4835
Via Pobietto 11, Casella postale 224	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
6928 Manno	IBAN	CH92 0483 5123 0849 2100 0

Compétente pour: TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)

Agence pour la Suisse alémanique à Rotkreuz (uniquement prévoyance professionnelle LPP)

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	041/799 75 75
Agence Suisse alémanique	E-mail:	rotkreuz@chaeis.ch
Erlenring 2	Banque	Credit Suisse Zurich, BC 4835
Case postale 664	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
6343 Rotkreuz	IBAN	CH78 0483 5135 6146 9100 0

Compétente pour: AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH, BE, FR, GR, VS (districts germanophones)

Exécution de l'assurance pour les risques des personnes au chômage à Zurich

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	041/799 75 75
Assurance pour les risques des personnes au chômage	E-mail:	alv-de@chaeis.ch
Weststrasse 50	Banque	PostFinance
8003 Zurich	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH42 0900 0000 3044 8355 4

Compétente pour: AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH, BE, FR, GR, VS (districts germanophones)

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand 041/799 75 75
Comptes de libre passage		français 021/340 63 33
Weststrasse 50		italien 091/610 24 24
Case postale	E-mail:	fzk@chaeis.ch
8036 Zurich	CCP	80-13022-7
	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH50 0900 0000 8001 3022 7

Compétente pour: Suisse entière

Administration du contrôle de la réaffiliation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand 041/799 75 75
Contrôle de la réaffiliation		français 021/340 63 33
Weststrasse 50		italien 091/610 24 24
Case postale	E-mail:	wak@chaeis.ch
8036 Zurich		

Compétente pour: Suisse entière

Direction/Secrétariat de la fondation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand 041/799 75 75
Direction		français 021/340 63 33
Weststrasse 50		italien 091/610 24 24
Case postale	E-mail:	sekretariat@chaeis.ch
8036 Zurich		

Compétente pour: Suisse entière

Fondation
institution supplétive LPP
Direction
Weststrasse 50
8003 Zurich